

MAI 2026

NOTRE GAZETTE MUNICIPALE

Première édition - Commune d'Eyglies



Chef lieu - ©Aubérie Dimpres

BIENVENUE DANS NOTRE GAZETTE

La Municipalité d'Eyglies

Cette première édition de la gazette municipale marque le début d'un nouveau rendez-vous d'information pour la commune d'Eyglies.

Elle a pour objectif de vous présenter le fonctionnement de votre mairie : les élus, les agents communaux, les commissions ainsi que les services qui œuvrent au quotidien pour notre territoire.

Nous souhaitons faire de cette gazette un outil simple, utile et accessible à tous. Elle paraîtra désormais au rythme des saisons. Un espace d'expression libre sera réservé aux associations dans la prochaine gazette.

La prochaine édition est prévue pour la fin du mois de juin. Elle sera l'occasion de vous présenter les premiers projets engagés ainsi que les grandes décisions communales.

DANS CE NUMÉRO :

L'édito de la Maire

Présentation de la municipalité

Les commissions

Journées citoyennes

Projets et actions à venir

Focus : OLD

Agenda

Informations pratiques

ÉDITO

Notre gazette municipale - Commune d'Eygliers

Chères habitantes, chers habitants d'Eygliers,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à travers ce premier édito de notre gazette municipale. Ce nouveau support a vocation à partager les informations utiles, à faire vivre l'actualité de notre commune et à mettre en lumière celles et ceux qui y contribuent au quotidien.

Depuis la mise en place du conseil municipal, les premières actions ont été engagées pour répondre aux besoins du quotidien et accompagner les projets en cours. Parmi elles, la modernisation des locaux de l'école, la réfection des voiries, la sécurisation de la RN94, l'amélioration du cadre de vie au plan d'eau, la création d'un agenda des événements de la commune (fêtes, cérémonies, rendez-vous culturels...) ou encore l'organisation de journées citoyennes, témoignent d'une volonté d'avancer de manière concrète et attentive.

La vie de notre commune repose avant tout sur l'implication de chacun, sur les liens qui se tissent entre voisins, associations et acteurs locaux. C'est dans cet esprit que nous souhaitons poursuivre le travail engagé, avec attention, écoute et simplicité.

Cette gazette s'inscrit dans cette démarche : informer, relayer les initiatives et faire vivre ce qui nous rassemble.

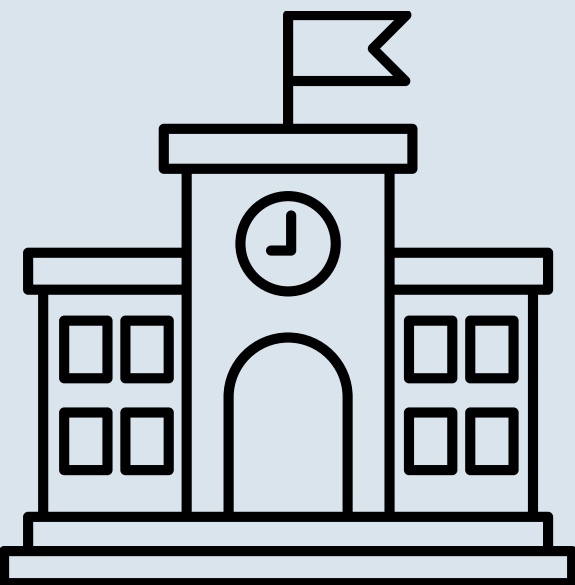
Je vous en souhaite une bonne lecture, et vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Aubérie Dimpre
Maire d'Eygliers



**PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL
LE 5 JUIN 2026 À 18H
EN MAIRIE**

**« CE DÉBUT DE
MANDAT EST
CONSACRÉ À POSER
LES BASES DE NOTRE
ACTION. LES
PREMIÈRES ÉTUDES
LIÉES À NOS PROJETS
SONT ENGAGÉES OU
EN COURS DE
LANCEMENT, EN VUE
DE RÉALISATIONS
PROGRESSIVES TOUT
AU LONG DE L'ANNÉE
ET DU MANDAT. »
AUBÉRIE DIMPRES,
MAIRE**



MUNICIPALITÉ

La commune d'Eyglis s'appuie sur une équipe d'élus et d'agents communaux mobilisés au quotidien pour assurer le bon fonctionnement des services publics et porter les projets de la commune.

Dans les prochaines semaines, nous viendrons à votre rencontre, par hameaux, afin d'échanger avec vous et de recueillir vos besoins ainsi que vos demandes.

Les élus

Aubérie Dimpre, Maire

Cristina Frin, 1^{ère} adjointe déléguée au budget et aux affaires scolaires.

Éloïc Ruffoni, 2nd adjoint délégué aux travaux, voiries et bâtiments.

Sabine Wetterwald, 3^{ème} adjointe déléguée à la vie locale et sociale, culture et patrimoine.

Yvon Bourdeaux, 4^{ème} adjoint délégué à l'environnement, l'agriculture, la sécurité incendie, le secours.

Marcel Pra conseiller municipal

Gisèle Mathurin conseillère municipale

Etienne Humbert conseiller municipal

Nathalie Marly conseillère municipale

Axel Riffard conseiller municipal

Koumiko Benard conseillère municipale

Jean-Marc Poullilian conseiller municipal

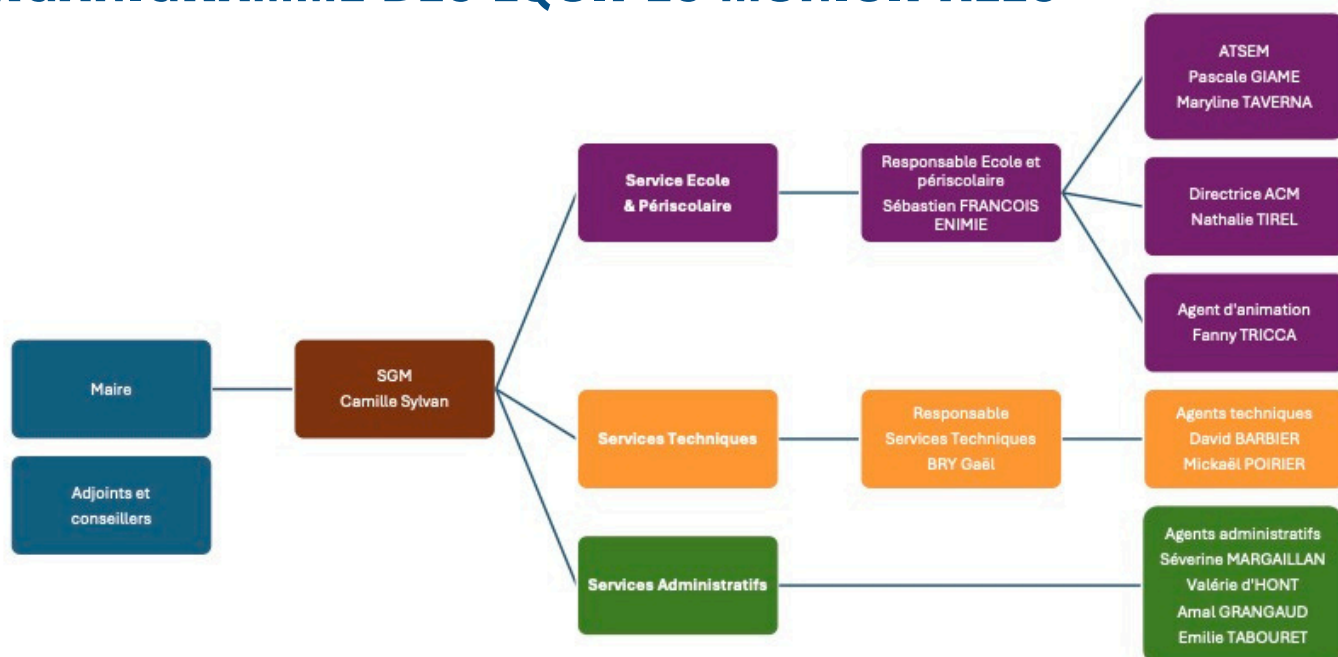
Agnès Simond conseillère municipale

Vincent Pelletier conseiller municipal

Marie-Hélène Juanena conseillère municipale

“LA MUNICIPALITÉ
D'EYGLIERS C'EST 13
AGENTS ET 15 ÉLUS.”

ORGANIGRAMME DES ÉQUIPES MUNICIPALES



PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE COMMUNE !

La vie de notre commune repose sur l'engagement et les idées de chacun. Afin de renforcer la participation citoyenne, nous vous invitons à rejoindre les différentes commissions municipales.

Ces commissions sont des espaces d'échange, de réflexion et de proposition sur des thématiques variées (urbanisme, environnement, culture, vie associative, etc.). Elles permettent à chacun de contribuer concrètement aux projets et aux décisions qui façonnent notre quotidien.

Si vous souhaitez vous investir dans une commission en particulier, nous vous encourageons à vous faire connaître auprès de la mairie. Nous serons ravis d'accueillir toutes les bonnes volontés.

Pour toute information complémentaire ou pour proposer votre participation, merci de nous contacter directement.

Comptant sur votre engagement au service de notre commune.

Voici la liste des commissions ouvertes :

- Commission travaux, voiries, bâtiments
- Commission environnement, sécurité, urbanisme, agriculture
- Commission social, vie locale, culture et patrimoine
- Commission communication

D'autre part, la municipalité relance le comité des fêtes !

Vous avez envie de vous investir dans la vie locale, de proposer des animations et de participer à l'organisation d'événements conviviaux ? Rejoignez-nous !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie pour participer à cette belle dynamique collective.

JOURNÉES CITOYENNES

La municipalité vous invite à participer à nos journées citoyennes !

30 mai – Sentier.

Participez au débroussaillage et à la remise en état du sentier du chemin du Roure (Le Vieux Coin).

Rendez-vous à 8h pour une matinée conviviale et utile à tous.

Inscription souhaitée avant le 26 mai auprès de Marcel Pra au 06 76 55 11 14 afin de faciliter l'organisation.

Nous comptons sur votre mobilisation !

7 juin – Chemin piéton au plan d'eau.

Au programme : retrouvons nos manches ensemble pour rénover le chemin piéton du plan d'eau dans une ambiance conviviale et solidaire.

Rendez-vous à 8h30 (café offert par la mairie), puis repas partagé le midi.

Pensez à venir équipés de chaussures fermées et de gants. Si vous avez du matériel (pelles, râpeaux), n'hésitez pas à l'apporter.

Merci de bien vouloir nous prévenir de votre présence afin de faciliter l'organisation de cette journée.



Maurels du Cros ©Sabine Wetterwald

LES TRAVAUX DU PUMP TRACK SONT DÉSORMAIS TERMINÉS !

POUR CÉLÉBRER SON OUVERTURE, NOUS VOUS INVITONS À UNE JOURNÉE D'INAUGURATION LE SAMEDI 20 JUIN, AVEC DÉMONSTRATIONS DE RIDERS.

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR CE NOUVEL ÉQUIPEMENT !

ÉCOLE / PÉRISCOLAIRE / APE

Encart dédié à la vie de l'école

ÉCOLE

Les inscriptions scolaires se dérouleront du 19 au 22 mai.
Pour obtenir un dossier d'inscription, merci de contacter
le 06 31 60 02 19 ou d'envoyer un mail à ecole@eygliers.fr

CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour les vacances d'été (du 6 au 10 juillet ; du 13 au 17 juillet ; du 20 au 24 juillet ; du 27 au 31 juillet ; du 3 au 7 août ; du 10 au 14 août ; du 17 au 21 août) débuteront le 1 juin et se termineront le 22 juin.

AGENDA

- jeudi 11/06 : spectacle de danse, 18h à la salle du Queyron (spectacle clôturant les séances de danses effectuées avec Céline Soulié)
- mardi 23/06 : bal des familles, 17h30 à la salle du Queyron (bal clôturant les séances de "bal folk" effectuées avec le Bal des Bestioles)
- vendredi 19/06 : kermesse organisée par les parents de l'APE.

INFOS PRATIQUES

CANTINES / GARDERIES -

Sébastien FRANCOIS – ENIMIE : 06 31 60 02 19

AIDE AUX DEVOIRS -

Johane SEGOND (Présidente de l'APE) : 06 59 09 72 48

ACM / GARDERIE MERCREDI

Nathalie TIREL : 07 64 78 44 84

🚗 Parking aux abords de l'école

Merci de veiller à libérer de l'espace devant l'école afin de garantir la sécurité et la fluidité de circulation.

Il est également rappelé qu'il est strictement interdit de se garer sur les passages piétons.



Association protection des marmottes ©Sabine Wetterwald

INFORMATION À LA POPULATION ÉCLAIRAGE PUBLIC – TRAVAUX EN COURS



Dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public, la commune procède actuellement au remplacement de l'ensemble des lampadaires (environ 350 points lumineux) par des équipements à technologie LED.

Cette démarche s'inscrit dans un objectif de réduction de la consommation énergétique et d'amélioration de la gestion de l'éclairage, permettant un réglage précis, point par point, en fonction des besoins constatés.

Le déploiement étant en phase initiale, les réglages actuels peuvent ne pas être encore pleinement optimisés. Des ajustements seront réalisés progressivement dans les semaines à venir.

Par ailleurs, ces évolutions tiennent compte des besoins exprimés par une partie des habitants, notamment en matière de sécurité et de circulation. La commune veille à concilier ces attentes avec les enjeux environnementaux.

Des temps d'échange seront prochainement organisés dans les hameaux, en présence d'élus, afin de recueillir les observations des habitants et d'adapter les réglages au plus près des besoins locaux.

La commune remercie les administrés pour leur compréhension.

SNCF - PEM

Plusieurs projets structurants sont actuellement en cours de lancement sur la commune notamment : Le projet de pôle d'échanges multimodal (PEM). Dans le cadre du projet d'aménagement autour de la gare SNCF, la municipalité vous invite à une concertation citoyenne le 19 mai à 16h45, à la salle polyvalente.

Venez découvrir le projet de pôle d'échanges multimodal, depuis le parvis de la gare jusqu'à la route nationale, et échanger autour de ses aménagements.

Votre participation est essentielle !



Gare de Mont-Dauphin-Guillestre

Participez à la réunion publique sur le **projet de pôle d'échange multimodal**

Mardi 19 mai à 16h45

📍 Salle polyvalente d'Eygliers, Chemin des Graves.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

La commune d'Eygliers est située dans une zone exposée au risque d'incendie de forêt et de végétation.

L'obligation légale de débroussaillage constitue l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir les incendies et limiter leur propagation. Elle s'applique à de nombreuses propriétés situées à proximité des bois, forêts et zones naturelles.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste en des opérations de réduction des végétaux combustibles de toute nature afin de diminuer l'intensité des incendies et d'en limiter la propagation.

Concrètement, cela signifie :

- supprimer les broussailles et herbes sèches,
- élaguer les arbres,
- couper les branches basses et celles proches des habitations,
- éliminer les végétaux morts ou dépérissants,
- espacer les arbres et haies pour éviter qu'ils ne se touchent,
- évacuer les déchets végétaux.

Ces actions permettent de sécuriser les habitations et de faciliter l'intervention des secours.

Il appartient au maire de contrôler le respect de ces obligations.

En cas de non-respect, la commune peut mettre en demeure les propriétaires concernés et, si nécessaire, faire réaliser les travaux d'office, aux frais de ces derniers.

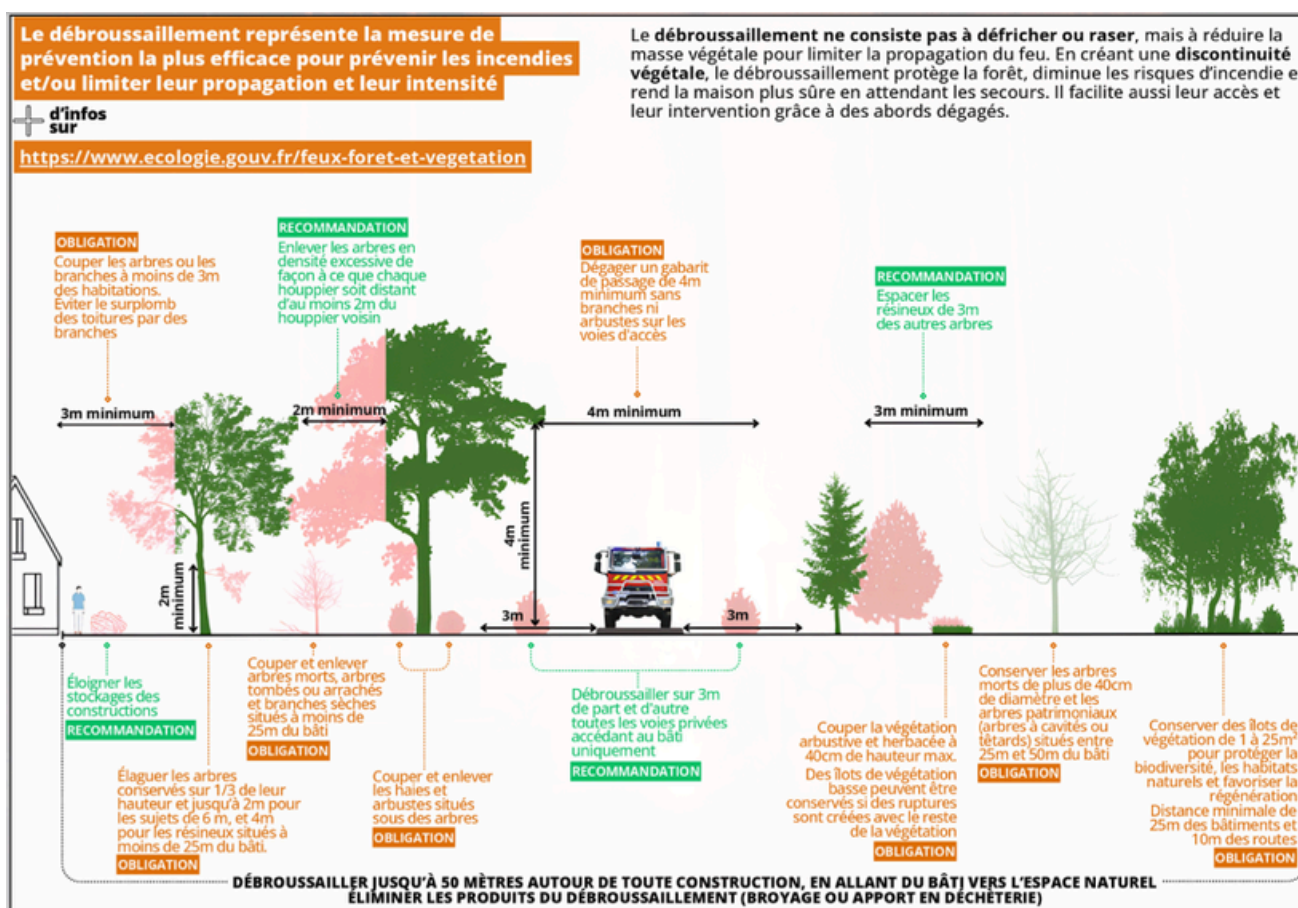
Le débroussaillage est une mesure essentielle de prévention.

Il protège les personnes, les biens et l'environnement, et contribue à la sécurité de tous.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les services de la mairie d'Eygliers ou les ressources officielles sur la prévention des incendies.

D'autre part, nous rappelons aux administrés l'importance d'entretenir régulièrement leurs haies et végétations en limite de propriété. Celles-ci doivent être taillées en ligne afin de ne pas empiéter sur la voirie, les trottoirs ou gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Nous vous remercions par avance pour votre vigilance et votre contribution à la sécurité et à la propreté de l'espace public.



COMMÉMORATION DU **08 MAI** — 1945 —



LA COMMEMORATION
DU **08 MAI** AURA
LIEU A

9h30 PRÉCISES

DEVANT LE
MONUMENT AUX MORTS
PLACE DE L'EGLISE D'EYGLIERS
— au chef lieu —

TOUTE LA POPULATION EST
CORDIALEMENT CONVIEE A Y ASSISTER.

UNE COLLATION
CLOTURERA CETTE MANIFESTATION

Affiche ©Cristina Frin

**LA RÉDACTION EST À LA
RECHERCHE DE VOS
DEUX PLUS BELLES
PHOTOS DE LA
COMMUNE POUR
METTRE EN LUMIÈRE
NOTRE GAZETTE.
N'HÉSITEZ PAS À
PARTICIPER !**

**MAIRIE
40 RUE DU RAIL -
05600 EYGLIERS**

TEL : 04 92 45 03 24

MAIRIE@EYGLIERS.FR

AGENDA

- 8 mai à 9h30 - Cérémonie au monument aux morts (chef lieu) avec la Lyre des Alpes, suivie d'une brioche de l'amitié à la Salle des mariages
- 10 mai de 9h à 17h - Braderie du secours populaire au parking Dekra - Eygliers Gare
- 13 mai 19h30 - Lâcher d'une chouette hulotte au plan d'eau, organisé par Aquila, le PNR Queyras et la mairie, rdv au centre équestre
- 17 mai - Vide-grenier au plan-d'eau — organisé par l'APAC
- 19 mai à 16h45 Concertation citoyenne avec la SNCF concernant le PEM de la gare, à la salle polyvalente.
- 6 juin Saint-Claude au Cros d'Eygliers - Messe 18h à la chapelle du Cros. Moment convivial et gourmand participatif proposé par les habitants du hameau
- Du 12 au 14 juin - Mélèze Prod. Bals et concerts, ateliers etc... Retrouvez la programmation sur <https://balperche.com>
- 20 juin - Veille d'été en roues libres : Inauguration du Pumptrack
- 23 juin - Vespa Rallye des trois massifs
- 26 juin - Race across France, cyclisme ultra distance
- 27 juin a.m. et dim 28 juin - Week-end Volley au plan-d'eau - Le samedi après-midi, terrains en accès libre, le dimanche tournoi en 4x4 mixte, 10 € d'engagement par équipe. Si pluie, samedi annulé et dimanche reporté au gymnase de Guillestre
- 18 juillet Fête du lac

INFO UTILES AU QUOTIDIEN

Horaires d'ouverture au public : mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 11h30

En dehors de ces horaires d'ouverture merci de laisser un mail à mairie@eygliers.fr

Vous pouvez continuer à utiliser le site internet de la mairie ainsi que l'application City Hall pour suivre les actualités et informations de la commune. Toutefois, ces outils vont prochainement faire peau neuve afin de mieux répondre à vos attentes. Nous vous communiquerons très bientôt le nouveau lien du site ainsi que les informations concernant la nouvelle application.

Pour information, vous pouvez également suivre l'actualité de la commune sur notre page Facebook, qui fera également peau neuve dans les semaines à venir.